

COVID-19 - CHUV



Mise à jour
14/02/2024

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Prise en charge du patient

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Gouttelettes

Placement



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures



Au minimum 5 jours depuis le premier test positif et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre ($>38^{\circ}$)

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf sur avis HPCi

Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport



Port d'un masque de soins par le patient et le transporteur



Vêtements propres



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation



Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur



Masque de soins pour le patient et le soignant



Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteur



Port d'un masque de soins



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- Le port d'un masque de soins doit être proposé au patient, s'il le tolère, en cas de toux importante et/ou si des soins prolongés sont à réaliser à moins d'1 mètre de son visage (mobilisation, transferts, etc.)
-

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
 - Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- L'application des Précautions Standard est suffisante
 - Surveillance quotidienne de l'apparition de symptômes cliniques et/ou fièvre $\geq 38^{\circ}$ pendant 5 jours
 - A la survenue de symptômes cliniques, réalisation d'un prélèvement pour recherche de SARS-CoV-2
-

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient



Masques FFP2 si procédure générant des aérosols (réalisation d'un frottis nasopharyngé, bronchoscopie, réanimation, intubation/extubation, aspiration en circuit ouvert, ventilation non invasive/CPAP, physiothérapie respiratoire, expectorations induites, trachéotomie, soins de trachéotomie)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)



Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène



Pas de changement du rideau de lit



Nettoyage de la surface du paravent



Pas de trempage du rideau de douche

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
